

Conseil communal de Lausanne

Postulat

Ouvrons le Journal de la Ville de Lausanne à la pluralité des opinions

Le 11 juillet 2018, la Municipalité annonçait sa décision d'instaurer un partenariat avec l'hebdomadaire LausanneCités afin de faire paraître dans le premier cahier de ce journal quatre pages intitulées «Ville de Lausanne», clairement identifiables, et ce toutes les deux semaines. Sur le net, ce journal peut être trouvé à l'adresse <https://www.lausanne.ch/en/agenda-et-actualites/journal.html>

En termes de financement, ce journal coûte 170'000 francs annuels, payés à LausanneCités pour la mise en page, l'impression et la diffusion. Ce montant ne tient pas compte des coûts engendrés par la création du contenu.

Sur son site, le Journal se définit ainsi : « *Le Journal vous propose, toutes les deux semaines dans Lausanne Cités et sur internet, une fenêtre sur l'actualité de la Commune ainsi que des informations pratiques* ».

Ce journal devrait plus s'ouvrir à la pluralité des opinions politiques s'exprimant au Conseil Communal. Ces opinions plurielles sont clairement une actualité importante de la Commune.

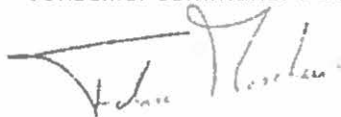
Une telle ouverture serait un signe fort de la vitalité démocratique de notre commune, et permettrait à l'ensemble de la population de la Ville de mieux appréhender l'actualité politique lausannoise. Afin de mettre en place une telle ouverture, la solution est d'avoir une section où chaque groupe politique du Conseil Communal pourrait s'exprimer sur le sujet de son choix.

Une telle rubrique existait dans le journal de la Ville de Lausanne qui a été publié du 15 mai 1991 au 27 octobre 2003 (voir exemple ci-dessous). Cette approche est par exemple actuellement mise en place par la ville de Paris dans son journal « A Paris » (voir exemple ci-dessous).

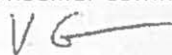
Ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place une section dans le Journal de la Ville de Lausanne, au sein de laquelle chaque groupe politique du Conseil Communal pourra faire paraître un texte qu'il aura rédigé.

Lausanne, le 19 septembre 2019

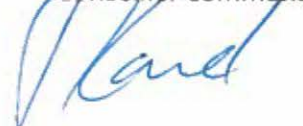
Fabrice Moscheni
Conseiller communal UDC



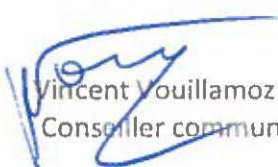
Valentin Christe
Conseiller communal PLC



Matthieu Carrel
Conseiller communal PLR



Vincent Vouillamoz
Conseiller communal LeCentre



Ancien journal de la Ville de Lausanne : Rubrique réservée aux partis politiques du Conseil Communal

Quand viendra l'esprit d'entreprise

En début de législature et pour la douzième fois, les membres de la Municipalité se sont réunis sur un programme de législature 1994-1997. On y a dit ce que quelques pages les objectifs que l'on voulait atteindre, permettant ainsi aux collaborateurs de l'administration de travailler dans le sens des chefs.

Cet exercice mérite un exercice purement intellectuel si l'on ne répond qu'à des questions "quand" et "comment".

A l'instar du chef d'entreprise qui, voulant rendre son projet crédible aux yeux des banques, doit établir un plan d'affaires (business plan) - financier notamment - il importe que la Municipalité dise "comment" et "avec quels moyens" elle entend réaliser ses objectifs plus elle est capable aux yeux des citoyens-contribuables.

Un tel plan est d'autant plus nécessaire pour les trois à cinq ans à venir, que les finances communales sont en très mauvais état et qu'il faut chercher à les améliorer.

Nous sommes convaincus qu'il nous restera à avoir des déviations par rapport à la planification. Il est toutefois rassurant de ne pas perdre de vue les objectifs à long terme.

A l'occasion de la discussion sur le budget 95, le groupe radical a chargé son président Jean-Pierre Bébot de déposer une motion visant à affirmer l'esprit d'entreprise à l'Exécutif et à l'administration communale.

En prévision de la préparation du budget 96, la Municipalité est invitée à faire un certain nombre de réflexions sur l'organisation et le fonctionnement, l'unité de certains services, les cas échéant, à proposer de nouvelles méthodes de travail ou le transfert au secteur privé. En tout état de cause, elle doit rechercher des économies.

En matière de subventions, elle devra faire connaître ce qu'elle veut de subventionnement et ses conditions au milieu de l'année afin que les intéressés puissent, le cas échéant, prendre leurs dispositions en temps opportun.

Compte tenu des dépenses liées à toutes sortes de nos cantonnements (SDR), la nécessité d'une planification rigoureuse des autres dépenses (SDR) sur lesquelles la Municipalité a encore quelque influence, est d'autant plus évidente que la marge de manœuvre est faible. Si l'esprit d'entreprise souffre assez fort, peut-être que la Municipalité se décidera-t-elle à publier un plan d'aménagement des finances publiques et de réforme du service public.

Assainissement des finances lausannoises: un effort indéniable

Depuis 1990, les déficits de la Commune de Lausanne se sont aggravés pour passer de 6,3 millions (1989) à des montants oscillant entre 20 millions (1990) et 70 millions (1992). Parallèlement la capacité de financement de la Ville s'est accrue de 79 millions en 1989 et se voit ramenée ensuite à des niveaux alarmants variant entre 23 millions (en 1991) et 37 millions (en 1992). L'an dernier, la population lausannoise a pratiquement doublé, passant de 127 513 habitants (1980) à 174 724 habitants (1994). Ces chiffres montrent que la Ville vit depuis plusieurs années largement au-dessus de ses moyens financiers et contributifs. Ils doivent inviter à une réflexion approfondie sur la primauté communale.

... tardivement et partiellement complé-

D'une certaine manière sur-approvisionnée de l'Exécutif de la législature 1994-1997, de la Municipalité (en 1994) la partie de ce document ont été les priorités générales de l'exécutif ne sont pas plus que l'acte de la procédure et de la procédure des finances, au cas échéant, en ce qui concerne les finances communales, ainsi que les autres documents de la planification communale.

Les chiffres cités ci-dessus, la Municipalité a fini par s'aviser que la politique financière ne pouvait être poursuivie. Le projet de budget 1995 montre un premier pas dans la bonne direction en réduisant notamment le coût des opérations d'investissement et en réduisant les dépenses de personnel et de matériel. Le déficit global de 62 à 68 millions en chiffres ronds, de premier pas devrait être évité.

... et à long terme, et si elle, si l'exécutif finit par payer les intérêts de la dette (concomitant à des efforts importants) est automatiquement, l'effet de régularité devra se poursuivre et s'élever. C'est la seule solution, même si elle est à long terme, que la gestion générale soit équilibrée. La réforme de la procédure de financement des opérations de l'exécutif 1995 est d'autant plus difficile sur l'ajout, acceptez les bénéfices des taxes pour éviter celle des lois. Comme sur ce sujet au niveau national, si l'exécutif est d'accord, c'est bien à une politique d'équilibre de compression des dépenses que les finances lausannoises doivent se tourner.

le métro?

Sachant que l'agglomération lausannoise compte environ 250 000 habitants et que les kilomètres de réseau de métro sont actuellement de 252 (jusqu'à la Seilts, 144 m jusqu'à Courmoulez, 108 m de la gare à Courmoulez).

Elles, les dépenses d'investissement, notamment de matériel que pour des villes de plus d'un million d'habitants, que les coûts de maintenance sont très élevés, si l'on considère que la construction du métro en elle-même est très coûteuse et qu'il faut évaluer le coût de son exploitation.

... et, effectivement, sur le coût de la ligne et sur le coût des opérations de service.

Sachant que, quel que soit le mode de financement, la solution proposée est de 10 à 15 milliards.

Il y a une autre question: le métro sera-t-il financé par les contribuables de la commune de Lausanne ou par les contribuables de la région?



Aerial view of the railway station and surrounding urban area.

... et, effectivement, sur le coût de la ligne et sur le coût des opérations de service.

Sachant que, quel que soit le mode de financement, la solution proposée est de 10 à 15 milliards.

Il y a une autre question: le métro sera-t-il financé par les contribuables de la commune de Lausanne ou par les contribuables de la région?

Cadeau de Noël

Une majorité des écologistes et la presque totalité de la droite du Conseil communal vous ont fait un cadeau de Noël, à vous lecteurs du Journal communal en effet dans le cadre du vote sur le budget 1995, sur proposition de l'écologiste Jacques Ballegger, de vos députés le 20 décembre dernier, par 46 voix contre 43 et 3 abstentions, la proposition de la motion des députés socialistes de voter journal.

Un vote très intéressant, un vote, d'un lien entre population et députés lausannois, alors même que chacun déplore la manque de communication entre les citoyens et le monde politique.

Afin que vous connaissiez les positions prises par les conseillers communaux, que vous sachiez plus, nous publions ci-dessous le résultat du vote:

Oui à la redistribution de la Fréguesse:

Ammeret Eddy, Bailly Daniel, Ballegger Jacques, Bailly Daniel, Bébot Jean Pierre, Bonjour Frédéric, Boscard Claude, Benoit Edith, Braun Philippe, Bugnon Aimé, Bernard Bernard, Patrick, Calane Maurice, Cavin Yves, André, Christe Paul Louis, Couy Jacques, Comoz Miriel, Coupé Bernard, Dros Marie-Louise, Emery Georges, Faivre Alain, Pélli Micheline, Foretay Marcelle, François Olivier, Gini Nicole, Guignard Fabienne, Jaccard Marianne, Jaeger Odile, Linder Yves, Longchamp François, Marin Philippe, Médral Louis, de Meuron Thérèse, Monod Claude,

Ustermann Roland, Oussindré, Perrin Charles-Denis, Perrin Jacques, de Prez Patrick, Rapp Jean-Marc, Ravet Marcel, Rey Etienne, Raymond Dominique, Rossié Raphaël, Jacquelinée, Saetchi Pierre, Zbinden Marie-Louise, Zuppiger Isabelle.

Nous à votre disposition:

Bavand Léopold, Billaud Alexandre, Bossel Marie-Louise, Champironaud Jacqueline, Chastelat Jean-Marie, Chave Jacqueline, Chollet Jean-Luc, Coroni Michel, Cozandey Monique, Cozandey Roger, Crozier Marc, Cruchaud Joffé, Cruchaud Yvon, Desarzens Martine, Epard Marie-Estelle, Dominique, Pascheur Alain, Gabus Aline, Grosjean Elaine, Hirschi Suzanne, Jaquet Christiane, Maffard Pierre-Yves, Marneret Laurence, Matthay Isabelle, Matthay-Diers Luc, Maurer Georges, Métraux Bernard, Meylan Jean-Marc, Mouton Marie-Claire, Pacheco Angélique, Payer Pierre, Perrin Jeanne-Marie, Péter Liné, Piguet Jean-Michel, Pizon Baise-Michel, Ravassio Bernard, Robaby Denis, Schindler Thomy Madeleine, Tasse Michèle, Vallinmier Marc, Zanotti Silvia, Zwanthaler Pierre.

Abstentions: Bliggé André, Nicod Gérard, Paché Denis.

Années de l'homme

Après les années de l'homme, de la femme, de la famille, des hommes à Lausanne, d'autres lettres arrivent dans l'agenda: gaspillage, grèche, première, hémisphère, et enfin homme.

Il faudrait maintenant plusieurs années de l'homme, pour qu'il se libère et devienne Homme.

Beaucoup s'accrochent à la société de consommation. Acheter, échanger, inventer, posséder et même travailler pour certains ne sont que des façons de participer à la vie. Les frustrations et les déceptions, d'autres tentent la création, d'autres se retrouvent dans le processus de ces projections extérieures: ils s'accrochent à des formes, des idéologies.

La crise est là, elle durera. Une prise de conscience ne fait que commencer. Des illusions circulent sur un sauvetage par la technologie, la communication. Même si les économistes nous invitent à réfléchir, il y a encore trop de valeurs liées au travail et au confort.

Le socialisme qui propose le plus grand nombre à travailler et le libéralisme, à gagner plus d'argent possible par un emploi quels moyens, nous ont conduits dans une impasse. Le travail est méprisé et il devrait pouvoir être partagé, puis certains pensent que c'est un sacral, croyable par le langage. Pour d'autres, ça ré-

voilà justifié leur anachronisme et au manque de solidarité des forces de boulot.

Que représente le travail, si ce n'est à l'heure de l'homme? C'est d'abord un savoir faire, des compétences, des connaissances que nous mettrons à disposition de la société. Le travail est une création, mais le travail est toujours un service. Le travail est un service, il est un service de personnes, il est un service de personnes, il est un service de personnes, il est un service de personnes.

Cette réflexion est à la base de notre vision politique et à la base de notre vision de la commune de Lausanne.

Politique familiale: communes urbaines, débrouillez-vous!

Lausanne dépense plus de 20 millions chaque année pour les enfants de six ans et moins, soit 500 francs par enfant et par an.

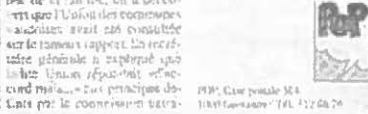
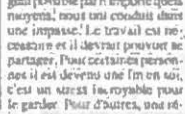
Le message "enfants, débrouillez-vous" est le plus clair. Le Conseil de la Ville doit répondre à plusieurs questions sur le rôle de la commune dans l'éducation des enfants. Une commission extra-parlementaire a produit un rapport de 100 pages sur le rôle de la commune dans l'éducation des enfants. Les résultats sont les suivants:

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. La commune a un rôle d'appui et de soutien.

Les communes urbaines doivent avoir un rôle de soutien et de complémentarité avec les communes rurales.

Il est nécessaire de réviser la loi sur l'éducation des enfants. La commune doit avoir un rôle de soutien et de complémentarité avec les communes rurales.

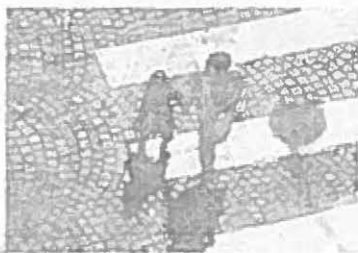
Il est nécessaire de réviser la loi sur l'éducation des enfants. La commune doit avoir un rôle de soutien et de complémentarité avec les communes rurales.



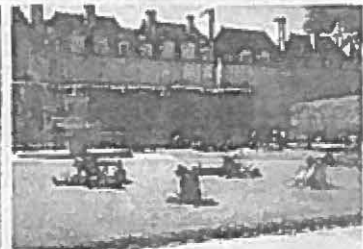
Exemple tire du Journal de la ville de Paris.

À PARIS

LE MAGAZINE



**MIEUX VIVRE ENSEMBLE
LES GESTES QUI COMPTENT**



N°70 ÉTÉ 2013


VILLE DE
PARIS

TRIBUNES

GROUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE
NICOLAS BONNET-OUALDI, PRÉSIDENT DU GROUPE

Trottinettes : pour une mobilité responsable

Les trottoirs sont aujourd'hui l'un des espaces les plus convoités. Pire, ils sont pris d'assaut par la multitude de trottinettes et autres engins en free-floating et sont privatisés de fait par des opérateurs en tout genre.

Afin de lutter contre cela, le Conseil de Paris a voté en avril une redevance d'occupation temporaire dont doivent s'acquitter les opérateurs de ces engins. La Ville de Paris a fait signer une charte de bonne conduite pour renforcer la régulation de la circulation et du stationnement des trottinettes en libre-service dans la capitale.

Cependant, derrière les questions de partage de l'espace public, l'irruption des trottinettes nous invite à regarder plus largement la question du modèle de développement économique et social de ces nouvelles mobilités. Nous sommes ici aux prises avec des stratégies économiques qui relèvent de « l'ubérisation » : plateforme numérique, travail à la tâche, obsolescence des produits, réduction maximale des coûts pour une optimisation des profits...

Au-delà des seules questions de sécurité, nous devons imposer des exigences sociales et environnementales pour ces nouvelles mobilités, et tendre à une mobilité responsable. Le groupe communiste-front de gauche a demandé au Conseil de Paris d'avril de conditionner l'attribution de la redevance à ces entreprises à l'insertion de deux clauses : une clause sociale pour garantir l'exploitation de ces engins avec des emplois salariés de qualité, et une clause environnementale vérifiant l'impact environnemental du cycle de vie de ces engins.

Sur les trottoirs, nous voulons protéger les plus vulnérables, piétons, enfants, âgés et handicapés. En matière de régulation économique, il en va de même : nous devons protéger l'environnement et les travailleurs des appétits des entreprises qui n'y voient qu'une source de profit.

GROUPE ÉCOLOGISTES DE PARIS
DAVID BELLIARD, PRÉSIDENT DU GROUPE

Freefloating : des rues apaisées, c'est possible !

Avec l'objectif de doubler les pistes cyclables d'ici 2020 et de transformer le périphérique en boulevard urbain cyclable à horizon 2030, nous sommes fortement engagé-e-s pour faire de Paris la capitale du vélo ! Et nous avons du retard. En 2014, seuls 5 % du trafic à l'intérieur de Paris se faisait à vélo. Pourtant, quand c'est possible, rien de mieux, pour la santé comme pour le climat, que d'user de ses pieds ou de son vélo pour se déplacer. Pour développer ces mobilités douces et actives, nous avons besoin d'apaiser nos rues et nos trottoirs. En diminuant la place de la voiture, mais aussi en régulant les trottinettes et vélos en libre service - le freefloating - arrivés dans nos rues en masse depuis un an. Débarqués sans aucune concertation, ils ont semé l'anarchie dans nos rues : trottinettes couchées en travers des trottoirs, épaves de vélo abandonnées n'importe où, sans compter les

utilisateurs indécents, qui roulent sur les trottoirs, mettant les piétons en danger.

À notre demande, la ville a mis en place une charte de bonne conduite et une redevance financière pour ces entreprises. Mais il reste encore beaucoup à faire. Des zones dédiées vont être mises en place pour délimiter les endroits où les véhicules en freefloating pourront stationner ; zones que la police et les agents de sécurité de la ville devront impérativement faire respecter pour garantir les déplacements de toutes et de tous, et notamment des personnes en situation de handicap ainsi que des nourrissons en poussette, qui aujourd'hui sont trop souvent empêché-e-s !

Pour la suite, il faudra aller plus loin en imposant une gestion plus écologique et sociale aux freefloateurs, qui utilisent pour une bouchée de pain des travailleurs sans protection sociale, et qui abandonnent à la charge de la Ville véhicules abîmés et épaves, à l'exemple des trottinettes « jetables » dont la durée de vie ne dépasse pas un mois. Un gâchis incroyable qui pèse sur les finances parisiennes !

GROUPE RADICAL DE GAUCHE, CENTRE ET INDÉPENDANTS
LAURENCE COLDCRAB, PRÉSIDENTE DU GROUPE

Paris Ville-Lumière

Lors du conseil municipal d'avril, les élus du groupe RGCI ont proposé un Plan Lumière, adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris. Reposant sur le postulat que si Paris brillait bien, elle devait briller mieux, ce Plan de huit recommandations se concentre sur trois axes.

D'abord il a l'ambition d'embellir la ville par la lumière. Cela passe par la mise en valeur des rues et monuments remarquables. Pour mener à bien cet objectif, nous souhaitons la mise en place d'un « Comité de la lumière » qui sera chargé d'identifier les points à éclairer et créer une véritable identité lumineuse à Paris. Nous avons également demandé que les conseils de quartiers soient consultés pour formuler leurs préconisations et envies concernant le sujet lumineux.

Mais si Paris est une ville de lumières, elle est également une ville de culture. Nous proposons à ce titre qu'un événement soit consacré à la lumière dans Paris, celui-ci pourrait se faire en lien avec des start-up parisiennes.

Attachés à une lumière davantage sécurisante, nous avons ensuite proposé que soit intégré l'impact de la lumière sur le sentiment de sécurité et de tranquillité des habitants à tous les projets d'aménagement de l'espace public. L'objectif est de garantir la sécurité aux publics les plus sensibles, notamment les femmes dans des lieux qui peuvent s'avérer particulièrement anxiogènes, comme les arrêts de bus ou de tramway.

Enfin, à l'heure d'une capitale durable, nous abordons la lumière par les nuisances qu'elle produit. Il s'agit à la fois de protéger la biodiversité et les humains par l'élaboration d'une véritable trame noire à Paris, mais également par l'adoption d'un éclairage plus économe. Pour lutter contre cette pollution lumineuse, nous suggérons de permettre le signalement des enseignes lumineuses commerciales contrevenantes via l'application « Dans Ma Rue ». Un Plan Lumière ambitieux, pensé pour les Parisiennes et les Parisiens !

> www.groupe-prgci-paris.com

> Twitter : @GroupeRGCI

TRIBUNES

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS
RÉMI FÉRAUD, PRÉSIDENT DU GROUPE

Des travaux nécessaires pour transformer et embellir la ville

Comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales de 2014, Paris se transforme pour rendre son cadre de vie plus agréable et pour s'adapter aux exigences du changement climatique. C'est une réalité à laquelle toutes les grandes villes du monde sont confrontées, mais Paris s'y consacre particulièrement. La lutte contre la pollution constitue en effet la priorité absolue de notre municipalité, comme en attestent les classements internationaux.

Ces changements nécessitent des travaux parfois perturbants, mais indispensables pour transformer et améliorer durablement l'espace public. C'est notamment le cas des pistes cyclables qui augmenteront de plus de 50 % d'ici 2020 et atteindront 1000 km dans Paris. C'est également le cas du réaménagement de sept grandes places parisiennes emblématiques qui seront prochainement livrées avec de nouveaux espaces verts et des travées piétonnes facilitées. Après une large concertation des habitants, les places de la Bastille, des Fêtes, Gambetta, d'Italie, de la Madeleine, de la Nation et du Panthéon vont toutes devenir plus accueillantes et agréables à vivre.

Paris combat aussi résolument le réchauffement climatique en isolant ses bâtiments publics et ses logements sociaux, en végétalisant 100 hectares sur les toits, en ouvrant 30 hectares de parcs et jardins supplémentaires au public et en plantant 20 000 arbres d'ici 2020 dans la capitale. Végétaliser, c'est faire baisser efficacement la température de la ville, notamment en période de canicule.

Par ailleurs, beaucoup des travaux en cours ne sont pas commandés par la Ville de Paris. Ils concernent des chantiers d'entretien des réseaux de gaz, d'électricité ou encore de chauffage. Ils sont bien sûr nécessaires à la sécurité et au bon fonctionnement de services indispensables au quotidien.

Mais dès cet été, l'ensemble de ces chantiers prendront fin et les Parisiens pourront profiter d'une ville encore plus belle.

► Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook @ElusPSParis
► Site Internet : www.groupe-ps.paris

GROUPE UDI-MODEM
ÉRIC AZIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE

Quelle pagaille sur nos trottoirs !

Dix-huit mois après l'arrivée des vélos en flote libre de toutes origines, et alors que les trottinettes électriques de toutes couleurs ont envahi nos rues et nos trottoirs depuis un an, les Parisiens subissent chaque jour l'accumulation de ces engins qui, quand ils ne vous frôlent pas à vive allure sur les trottoirs, sont négligemment laissés à l'abandon sur l'espace public, dans un mikado de tubes métalliques.

Face à l'arrivée massive de nombreux opérateurs, la mairie de Paris a privilégié le laisser-faire plutôt que l'encadrement. Consciemment ou non, la Ville cherche à faire oublier ses échecs répétés en matière de mobilité douce, qu'il s'agisse du fiasco du nouveau Vélib', de l'abandon d'Autolib' ou des retards conséquents du Plan vélo, dont à peine un quart des pistes cyclables prévues sont ouvertes, en oubliant les piétons.

De fait, par son inaction, la maire de Paris a une nouvelle fois réussi à dresser des Parisiens les uns contre les autres, usagers des nouvelles mobilités contre piétons excédés, contribuant à la pagaille de l'espace public plutôt qu'à son partage. Si le groupe UDI-MoDem a demandé à plusieurs reprises que soit mis en place un règlement, rien n'a été fait, ou si peu, la Ville se réfugiant derrière la loi sur les mobilités en cours d'élaboration, prétextant n'avoir aucun autre moyen d'action. Et puis soudainement, l'échéance électorale approchant et alors même que cette loi est toujours en discussion au Parlement, la maire a enfin signé mi-mai avec les opérateurs la charte de bonnes pratiques attendue depuis près d'un an et commencé à verbaliser, à grand renfort de communication, les usagers indisciplinés.

Cette réaction tardive ne suffira pas à masquer l'échec de la maire de Paris dans l'intégration de ces nouveaux modes de déplacement, lesquels peuvent pourtant, bien encadrés, devenir des acteurs utiles de la mobilité parisienne, dans une Ville dense au réseau de transports en commun saturé. Ce nouveau revers vient un peu plus alourdir le bilan de la maire de Paris en matière de déplacements, lequel restera, à n'en pas douter, comme le principal boulet de cette mandature.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS
FLORENCE BERTHOUT, PRÉSIDENTE DU GROUPE

Avec la Région, des solutions pour réduire la pollution

En matière de développement durable, il n'y a pas de progrès sans adhésion. La bataille contre la pollution ne se gagnera pas à coup d'interdictions mal comprises, mais en bâtissant des solutions attractives pour privilégier les comportements vertueux. Seule une politique volontariste de développement des transports en commun permettra d'endiguer la pollution automobile.

Depuis bientôt quatre ans, la Région Île-de-France accomplit un véritable plan Marshall sous l'impulsion de Valérie Pécresse pour rendre les transports attractifs. Ce sont d'abord des transports plus confortables et plus fiables grâce au remplacement ou à la rénovation de tout le matériel roulant d'ici 2021. Ce sont plus de 1 200 bus propres, électriques ou GNV, qui vont être déployés dans Paris et sa proche couronne pour mettre au rebut les bus Diesel commandés jusqu'en 2013 par la précédente majorité régionale.

Ce sont des transports plus sûrs et plus propres, avec 8 ME supplémentaires pour renforcer les actions de propreté et 700 agents de sécurité en plus sur les réseaux RATP et SNCF.

Ce sont enfin des transports qui s'adaptent au rythme de vie des Parisiens. À la rentrée prochaine, l'expérimentation de l'ouverture du métro la nuit sera lancée un samedi par mois sur les lignes 1, 2, 5, 6, 9 et 14. Depuis 2016, le réseau de bus de nuit Noctilien a été renforcé avec 11 nouvelles lignes.

Cela faisait soixante-dix ans que le plan du réseau de bus parisien n'avait pas été modifié. Depuis le 20 avril dernier, à l'issue d'une importante concertation, les cinq nouvelles lignes et les cinquante lignes modifiées répondent mieux aux attentes des usagers. Cent-dix bus supplémentaires ont été déployés et 700 chauffeurs recrutés pour accroître la fréquence des bus.

La Région développe aussi des solutions pour limiter l'usage de la voiture dans Paris : création de 1 000 places de stationnement à tarif préférentiel aux portes de Paris, développement de consignes à vélo sécurisées, mise en place d'une aide innovante au covoiturage.

► Retrouvez le détail de nos propositions sur notre site : groupeilr.paris

TRIBUNES

**GROUPE LES PARISIENS PROGRESSISTES,
CONSTRUCTIFS ET INDÉPENDANTS**
DÉBORAH PAWLIK, CONSEILLÈRE DE PARIS

Patrimoine : protégeons notre héritage commun!

Elle a été le témoin privilégié de tous les événements qui ont marqué l'Europe, elle a été le spectateur fidèle des rendez-vous de notre Histoire de France. On pensait qu'elle avait déjà traversé le pire : pillage de la Révolution, conflits, ravages du temps. Et pourtant le 15 avril dernier, le monde entier a laissé couler ses larmes en voyant Notre-Dame, notre Grande Dame, en prise avec les flammes. Cette tragédie nous a rappelés, si besoin était, que rien dans notre monde n'est immortel, pas même les édifices devenus parties intégrantes du ciel de Paris. L'élan de générosité que cette catastrophe a suscité à travers le monde nous a également montré combien le patrimoine parisien résonne bien au-delà de nos frontières. Plus que jamais, il est essentiel de le préserver.

Pourtant, il se heurte bien souvent à deux écueils. D'abord, il est souvent le grand sacrifié de priorités budgétaires alternatives. A Paris, la mairie a par exemple réduit le budget consacré aux 96 édifices culturels (85 églises, 9 temples protestants et 2 synagogues) dont elle est propriétaire de 27 % entre 2008 et 2014, soit plus d'un quart, pour l'augmenter seulement sous l'actuelle mandature. Las, malgré les 80 millions d'euros promis par Anne Hidalgo depuis 2015, nous sommes encore loin du compte.

Ensuite, certains de nos monuments qui ont pour habitude de rythmer les grands événements de l'Histoire en font aussi parfois les frais. Il faut songer par exemple au « Monument à la République », dit « Statue de la République », érigé en 1883 sur la place du même nom qui, à chaque manifestation ou presque, est dégradé, taggué. Ces actes doivent être sévèrement sanctionnés tant c'est un peu plus de notre ville, et de notre Histoire collective, qui est malmené.

Le patrimoine parisien est notre bien commun et il est de la responsabilité de chaque génération d'en remettre les clés à la suivante. Il est donc temps de remettre en place une politique publique à la hauteur des enjeux et d'amener chacun à faire œuvre collective, en chérissant et respectant cet héritage.

GROUPE DÉMOCRATES ET PROGRESSISTES
JULIEN BARGETON, FADILA MEHAL, ANNE-CHRISTINE LANG,
THOMAS LAURET, DIDIER GUILLOT, MAO PENINOU

Loi Blanquer : pour une école de la confiance

Face aux rumeurs et inquiétudes, rétablissons la vérité sur le projet de loi Blanquer qui vise à élever le niveau des élèves et instaurer plus de justice sociale. Non, les établissements des savoirs fondamentaux ne seront pas imposés, les directeurs d'école supprimés, les écoles primaires tirées vers le bas. C'est bien tout le contraire. L'instruction obligatoire à 3 ans réduira les inégalités sociales et de langage dès la racine. Les jardins d'enfants devront évoluer pour tenir compte de cette nouvelle disposition législative. 2300 postes seront créés à la rentrée prochaine en primaire.

Les enfants en situation de handicap seront mieux accompagnés. Les regroupements écoles-collèges, quelques cas seulement, seront volontaires. Le pré-recrutement des étudiants permettra un accès

progressif à la profession de professeur. Des précisions seront apportées à l'Assemblée nationale. Le texte active tous les leviers pour réformer le système éducatif : scolarisation précoce, évaluation des établissements, formation des enseignants, participation des parents.

L'école est une priorité du président de la République, du gouvernement, de la majorité présidentielle. Le dédoublement des classes de CP/CE1 en Rep/Rep+ fait ses preuves. Les petits-déjeuners gratuits en zone prioritaire, la cantine à 1 € dans certaines villes, les classes portées à 24 élèves de la grande section au CE1, la fin des fermetures d'écoles participeront au bien-être des enfants. Le collège et le lycée ne sont pas oubliés. Le dispositif Devoirs faits permet à des collégiens de disposer d'une aide aux devoirs individualisée. La réforme du bac, concertée et remaniée, permettra une meilleure insertion dans l'enseignement supérieur. Aussi, le chantier de la rémunération des enseignants est ouvert. C'est avec l'ensemble de la communauté éducative que nous pourrons faire de l'école un lieu de confiance et d'épanouissement intellectuel pour nos enfants. Évitions les fantasmes, attachons-nous au réel pour leur intérêt.

> **Twitter** : @DemProgParis
> <https://granddebat.fr>

GROUPE GÉNÉRATION-S
LÉA FILOCHÉ, PRÉSIDENTE DU GROUPE ET YVES CONTASSOT

Lois Blanquer : l'affaire de tou-t-e-s

Le ministre de l'Éducation nationale s'attaque en profondeur à l'organisation de notre système d'éducation, de la petite enfance au supérieur, et le met en danger avec, en réalité, l'objectif principal de faire des économies. Nous portons les inquiétudes et la colère de la communauté éducative et des personnels de l'éducation et nous portons une autre vision de l'éducation pour tou-t-e-s.

La loi « Pour l'école de la confiance » veut rendre la scolarisation obligatoire dès 3 ans, alors que 95 % des enfants de 3 à 6 ans sont déjà scolarisés. Les communes vont donc se trouver dans l'obligation de financer les écoles maternelles privées (12M€/an pour Paris) alors que nous savons que cette mesure ne changera rien aux inégalités territoriales et à la mixité dans nos écoles. En supprimant les postes de directions des écoles maternelles et élémentaires, en confiant la responsabilité aux proviseurs de collèges de secteur, le gouvernement assume d'éloigner davantage les citoyens-n-e-s de leurs services publics. De plus, les menaces faites sur la carrière des enseignant-e-s qui assumeraient être en désaccord avec cette loi, sont scandaleuses.

La réforme du lycée, déjà votée, est un vrai casse-tête pour élèves et parents. En plus d'être perdus dans les choix divers à faire, ils sont confrontés, à des réductions de volume horaire, qui remettent en cause la capacité des lycées à proposer toutes les matières, y compris fondamentales. Nous savons que ces logiques ne pourront que mener au renforcement de la ségrégation sociale, qui à Paris, est déjà une dure réalité. Les lycées pro sont, eux aussi, dans le viseur (30 % des élèves). Des décrets ont gravement modifié la structure pédagogique, entraînant une réduction drastique des heures d'enseignements généraux (histoire, géographie, français et citoyen-ner), pour former les élèves au monde du travail plutôt que de les préparer au monde qui les entoure.

Enfin, la réforme Parcours sup, organise la sélection dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui le baccalauréat rassure plus aux étudiant-e-s d'intégrer la filière de leur choix.

> Retrouvez-nous sur www.generation-s-paris.fr